

Séance ordinaire du 10 octobre 2023 FAITS SAILLANTS

Cession d'immeubles aux centres de services scolaire par les municipalités

Le conseil municipal appuie l'Union des municipalités du Québec et l'ensemble du monde municipal afin de demander au gouvernement du Québec d'assumer l'entièreté des coûts liés à l'acquisition d'immeubles scolaires et de tenir compte des planifications d'aménagement et d'urbanisme des municipalités lors de l'implantation de nouveaux établissements scolaires. Depuis 2020, la loi donne le pouvoir aux centres de services scolaire de choisir un terrain aux frais d'une municipalité

Collecte de fonds de Moisson Laurentides

Moisson Laurentides tiendra une collecte de fonds, le 7 décembre prochain, aux deux points de collecte suivants:

- sur le chemin du Lac-Bleu, près de l'intersection du chemin des Hauteurs;
- sur le chemin du Lac-de-l'Achigan, près de l'intersection du chemin des Hauteurs.

<u>Circulation des véhicules hors route de type motoneige sur certaines portions</u>

Le conseil municipal adoptera des règlements visant à établir les chemins publics sur lesquels la circulation des véhicules hors route de type motoneige sera permise sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte, le tout en conformité avec la Loi sur les véhicules hors route.

Nomination d'un coordonnateur parcs et espaces verts

Monsieur Daniel Audette a été nommé au poste cadre permanent à temps plein à titre de coordonnateur parcs et espaces verts à compter du 16 octobre 2023 selon les conditions prévues à la Politique sur les conditions de travail des employés-cadres.

Accréditation de la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme Métropolitain

Considérant que la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme Métropolitain souhaitait obtenir une accréditation d'organisme reconnu par la Municipalité de Saint-Hippolyte, le conseil municipal a accepté cette demande en tenant compte du fait que cet organisme offre des services aux municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord.